

**Avis 11-319 du personnel des ACVM
Prolongation de la consultation**

Document de consultation 25-401
Perspectives de réglementation des agences de conseil en vote

Le 16 août 2012

Le 21 juin 2012, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont publié pour consultation le Document de consultation 25-401, *Perspectives de réglementation des agences de conseil en vote* (le « document de consultation »). Le document de consultation aborde certaines préoccupations exprimées au sujet des services des agences de conseil en vote et de leur incidence possible sur les marchés financiers du Canada, et circonscrit, s'il y a lieu, les mesures que les autorités en valeurs mobilières du Canada devraient prendre pour y répondre. La consultation devait prendre fin le 20 août 2012. Or, certains intervenants souhaitent disposer de plus de temps pour étudier le document de consultation et formuler leurs commentaires. La consultation prendra donc fin le **21 septembre 2012**, et non le 20 août.

Pour toute question, prière de s'adresser à l'une des personnes suivantes :

Rosetta Gagliardi
Conseillère en réglementation
Autorité des marchés financiers
514-395-0337, poste 4462
rosetta.gagliardi@lautorite.qc.ca

Naizam Kanji
Deputy Director, Mergers & Acquisitions, Corporate Finance
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
416-593-8060
nkanji@osc.gov.on.ca

Stephanie Tjon
Legal Counsel, Mergers & Acquisitions, Corporate Finance
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
416-593-3655
stjon@osc.gov.on.ca

Bob Bouchard
Chef de l'administration
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
204-945-2555
bob.bouchard@gov.mb.ca

Celeste Evancio
Legal Counsel
Alberta Securities Commission
403-355-3885
celeste.evancio@asc.ca